

La Prise en charge de la Douleur

RESUME :

Il est important pour les professionnels de santé d'avoir connaissance des concepts de la douleur, des méthodes d'évaluation existantes et celles utilisées au sein de l'établissement et les modalités de prise en charge de la douleur. De plus, dans le cas de la démarche de certification des établissements de santé, elle constitue une pratique exigible prioritaire. Les indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins permettent de mesurer ce critère de qualité.

OBJECTIFS :

Connaître et intégrer le cadre légal, éthique et réglementaire régissant l'identification, la reconnaissance et la prise en charge de la douleur. Comprendre et approcher les mécanismes physiopathologiques, les spécificités de la douleur chez le patient communicant et non communicant.

Connaître, utiliser et intégrer les outils d'identification et d'évaluation de la douleur. Accéder à la connaissance des bases d'utilisation standard des thérapeutiques et de leur maniement, ainsi que pour la prévention et l'anticipation des douleurs induites par les soins. Approcher la dimension des moyens non médicamenteux de soulagement de la douleur.

ORIENTATIONS NATIONALES :

PNS - Orientation n°17 : Prise en charge de la douleur

Infirmiers - Orientation n° 2 : Prise en charge de la douleur par l'infirmier

Aide soignant - Orientation n°5 : L'aide soignant face à la douleur

CONCEPTEURS :

Dr BAELEN TECHER Cécile, Praticien Hospitalier Unité de Soins Palliatifs (USP), Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSA), Présidente du CLUD, Référente Ethique du CHC

Mme DEVOT Joelle, IADE Ressource Douleur, Correspondante Régionale Ressource Douleur



PUBLICS CONCERNES :

IDE, AS, Kinésithérapeute, Ergothérapeute

INTERVENANT(S) :

Mme Joëlle DEVOT, IADE ressource douleur, correspondante Régionale Ressource Douleur

DUREE :

2 JOURS

LIEU :

Centre Hospitalier Techer de Calais

INTER OU INTRA



TARIF : 400 €

CONTACT : v.fasquelle@ch-calais.fr

